

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

----- COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 12 décembre 2011, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : MM. Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT,

MME Laurence LEMOINE,

MM. Jean Luc BERTAMELLE, Serge CHAVOUTIER, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI

Excusés : MME Maryse CHAVOUTIER et M. Jean Marc COLOMBAN,

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Observe une minute de silence à la mémoire de M. Armand CULLET.

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- Syndicats intercommunaux :

- Communauté de Communes Cœur de Tarentaise : Hubert FRATICELLI, délégué à la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise expose la proposition de modification statutaire de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise. Il rappelle que dans les deux ans de la création d'une Communauté de Communes l'intérêt communautaire doit être défini. Puis il énonce tous les changements à intervenir sur les statuts et les nouvelles compétences attribuées à cet Etablissement Public, ainsi que l'estimation des charges transférées :
 - Changement adresse
 - Nouvelles compétences :
 - zones d'aménagement concertées à vocation économique
 - promotion et redynamisation du commerce local
 - construction, aménagement, gestion et entretien des projets de bâtiments relais, d'hôtels de bureaux et de pépinières d'entreprises
 - création, promotion et communication sur les produits touristiques en établissant tout partenariat avec l'office de tourisme de Moûtiers
 - zones d'activités économiques à créer
 - sentiers labellisés « promenade savoyarde de découvertes » ainsi que les aménagements annexes du sentier artistique
 - chemin touristique longeant le Doron de Brides les Bains à Moûtiers
 - chemins qui forment un tour du territoire de la Communauté de Communes
 - une boucle par commune membre permettant une valorisation touristique des patrimoines
 - école de musique de Moûtiers
 - soutiens aux associations et manifestations culturelles répondant aux objectifs d'un projet culturel de communauté
 - actions visant à rapprocher la demande locale de l'offre culturelle de qualité
 - une programmation culturelle définie dans le projet culturel annuel
 - les équipements de pleine nature : plan d'eau de Hautecour et ses équipements annexes, rocher d'escalade du Glaisy à Notre Dame du Pré, rocher d'escalade de Montgalgan à Moûtiers, bassin de canoë kayak à Moûtiers, équipements à créer sur le parcours des sentiers d'intérêt communautaire
 - création, aménagement, entretien et gestion d'un gymnase et d'équipements d'athlétisme ainsi que le soutien à diverses actions de promotion sportive
 - assainissement non collectif : contrôle des installations existantes, contrôle des installations nouvelles et des réhabilitations
 - partenariat relatif à l'implantation de la Maison de la Justice et du Droit à Moûtiers
 - création et gestion des services de transports collectifs de proximité
 - promotion et aménagements propres à promouvoir le covoiturage
 - transports créés et gérés par des structures intercommunales dont la CCCT est membre

- transports scolaires,
- aménagement et gestion des cours d'eau
- élaboration, mise en œuvre et suivi d'une politique enfance/jeunesse
- Après cet exposé, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

- Syndicat de Cylindrage : approuve à l'unanimité la dissolution définitive du Syndicat de Cylindrage et de développement ainsi que les conditions de celle-ci.
- Centre aéré Regain : apprend qu'une solution de partenariat avec le SIVOM pour 2012 est en cours.
- AACM : Mme Laurence LEMOINE sera le référent de la commune au sein de cette structure.
- Conseil d'école : Mme Laurence LEMOINE fait le compte rendu du dernier conseil d'école (approbation du règlement intérieur, activités prévues durant cette année scolaire, divers points à revoir sur la sécurité, semaine de vacances en mai 2012 pour les saisonniers, prévision de gros travaux sur le bâtiment de l'école, etc...).
- Accepte d'allouer une subvention de 130,00 € par élèves (quatre enfants domiciliés à Fontaine le Puits sont concernés) pour financer la sortie Découverte qui aura lieu au mois de Juin 2012.
- Décide d'allouer une subvention de 120,00 € pour l'intervention d'un professeur de chant pour tous les élèves de l'école de Salins les Thermes ; neuf enfants de Fontaine le Puits sont concernés.
- Prend connaissance de l'arrêté préfectoral fixant le périmètre du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) qui comprend les communes de la Tarentaise. Lors de sa séance du 4 novembre 2011, l'APTV a adopté la prescription de l'élaboration du SCOT Tarentaise et les modalités de la concertation pour mener à bien la démarche.
- Syndicat du Morel : prend connaissance du compte rendu de la dernière réunion (malfaçons sur les travaux, projet d'établir une carte permettant un décompte de présence à l'heure.
- SIVOM : prend connaissance du compte rendu de la dernière réunion syndicale (école de musique, ajout d'un professeur pour le chant, statut, entretien des cours d'eau, complexe sportif, indemnité de conseil du trésorier principal, participation au remboursement des frais de déplacements pour la formation des fonctionnaires, etc...)
- Déchets : prend connaissance du tonnage de déchets récoltés.

- **Urbanisme** :

- Est informé sur les dossiers qu'a examinés la Commission d'urbanisme lors de sa réunion du lundi 5 décembre 2011 (trois déclarations préalables, deux demandes de renseignements et un certificat d'urbanisme).

- **Travaux de protection du village** :

- Est informé sur la réunion sur le terrain qui a eu lieu le 8 novembre 2011 avec le RTM. Il est prévu de faire une première tranche de pose de 100 ml de filets environ en 2012 et 140 ml en 2013 si les finances ne permettent pas de faire la totalité en 2012. Par contre, ces filets se trouvant sur des propriétés privées, il est nécessaire d'acheter les terrains. Le Service des Domaines a été contacté pour connaître le prix du terrain dans cette zone. Le Conseil municipal approuve le projet de courrier à envoyer aux neuf propriétaires et décide de lancer rapidement l'appel d'offres pour une tranche ferme et une tranche conditionnelle.
- Cimetière : le projet étant bien avancé, il est proposé de lancer l'appel d'offres des travaux en janvier. Le Conseil municipal souhaite attendre l'élaboration du budget primitif 2012 pour connaître la situation financière de la commune.
- Est informé de la mise en place d'une antenne relais à Pierre Rousse, sur un terrain privé, pour l'émission d'une nouvelle radio « Altitude ».

- **Affaires diverses** :

- Mutuelle Nationale Territoriale : accepte l'avenant au contrat de prévoyance collective pour le Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie des agents afin de porter le délai des indemnités journalières jusqu'à 67 ans, âge limite légal de la retraite.
- Est informé sur le martelage d'une coupe de bois en 2012, dans les Parcelles P (250 m3) et O (50 m3). Il est demandé si l'ONF pourrait éclaircir la partie de forêt dans le virage de la piste 1100.
- Reconduit les Colis de Noël pour cette année pour les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Sapins de Noël : apprend que dans le cadre des bonnes relations avec l'ONF, des sapins de Noël sont fournis gracieusement à la commune.
- Fixe la date des Vœux 2012 au 8 janvier 2012.

- Est informé sur l'avancement des travaux réalisés au Centre d'Incendie et de Secours.
- Est informé sur les différents taux de subvention définis par le Conseil général, qui seront appliqués à la Commune en cas de demande d'aide financière.
- Prend connaissance des remerciements du Resto du Cœur, de l'Association Imbidjadj Solidarité, du Club des Aînés Ruraux et du service d'Aide à domicile pour les subventions allouées.
- Prend connaissance des remerciements de la famille de M. Armand CULLET pour les condoléances qui lui avait été formulées.
- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont aidé à la recherche et à la réparation de la grosse fuite d'eau qui s'est produite vers le bassin du milieu du village. Suite à ceci, il est demandé de vérifier une chambre de vannes en mauvais état.

- La séance est levée à 22 heures.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 03 février 2012 à 19 h 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 15 décembre 2011 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 13 décembre 2011.

Le Maire,
Marin SOLLIER